

CA MURETAIN AGGLO
SIRET 200 068 641 00071
TVA FR05200068641

N° URGENGE : 05 67 20 66 80

Accueil:

Hôtel de Ville - EAU DE MURET
27 rue de Castelvieu BP 60207
31605 MURET CEDEX

Horaires:

Du lundi au jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h

Tél: 05 67 20 66 80

Portail internet: <http://eaudemuret.mairie-muret.fr>

SAS HECTARE
75 ZI LES PORTES DOMINIENNES
RN113
BP 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

Facture estimative n° 2024-E / 2401323 du 12/07/2024

Eau et Assainissement

Estimation du 1er semestre

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso

Votre consommation d'eau

4 m³

Prix moyen TTC du litre d'eau (Hors abonnement) 0,00073 €

Abonnement
Consommation

Montants
21,98
2,91

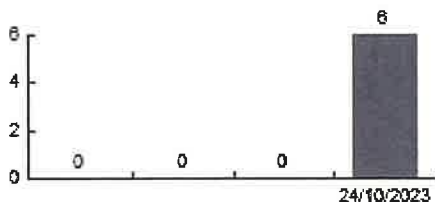
Total de la facture

24,89

Montant total à payer avant le 06/09/2024

24,89 €

Historique de consommation



Toute facture non réglée à échéance sera majorée d'une pénalité de 12€

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

SAS HECTARE
75 ZI LES PORTES DOMINIENNES
RN113
BP 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0310000110000000000240132324

ICS : FR09ZZZ610657

Référence : 4 XE 24 0000000002401323 Y 105 32 Montant : 24,89 €

Créancier : REGIE EAU DE MURET

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 73980
92894 NANTERRE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

011210500245 HECTARE

941144000186 44230000000024013230310004976706

2489

Facture estimative n° 2024-E / 2401323 du 12/07/2024

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Estimé le	CR	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
21605410	C12FA605929	015	15/07/2024	E					4
Consommation totale estimée									4
Consommation facturée (m3)									4

Détail de votre facture	Tranche	Quantité	Prix U.	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
Abonnement Eau		6 mois	20,40000	10,20	0,56 (5.5%)	10,76
Préserv. Ressources en Eau et SMEAG		4 m3	0,10000	0,40	0,02 (5.5%)	0,42
Collecte des eaux usées						
Abonnement Assainissement Collectif		6 mois	20,40000	10,20	1,02 (10%)	11,22
Organismes publics (Agence de l'eau)						
Modernisation des Reseaux de collecte		4 m3	0,25000	1,00	0,10 (10%)	1,10
Lutte contre la Pollution Domestique		4 m3	0,33000	1,32	0,07 (5.5%)	1,39
TVA Taux	HT	Montant	Total de votre facture		23,12	24,89
5,50%	11,92	0,65	Montant total à payer		23,12	24,89
10,00%	11,20	1,12			1,77	

Extrait du titre exécutoire en application de l'article l.252a du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n°66-624 du 19 août 1966 modifié par le décret n°81-362 du 13 avril 1981 relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics locaux.

MIEUX COMPRENDRE VOTRE FACTURE

Distribution de l'eau : Frais liés au fonctionnement du service pour la production, le traitement et la distribution d'eau potable jusqu'au compteur.
Collecte et traitement des eaux usées : Frais liés au fonctionnement du service pour la collecte, le transport et le traitement des eaux usées ou contrôle des assainissements non collectifs .
Organismes publics : *Lutte contre la Pollution Domestique et Modernisation des réseaux de collecte*
Redevances destinées à l'Agence de l'Eau Adour Garonne qui définit la politique générale en matière de qualité des eaux et aide financièrement les communes à s'équiper conformément à ses orientations.

MOYENS DE PAIEMENT A VOTRE DISPOSITION

Par TIP ou par chèque : (Ne pas modifier le montant du TIP, ne pas plier, n'utiliser ni adhésif, ni trombone, ni agrafe)
Par TIP * Envoyez le TIP daté et signé dans l'enveloppe jointe à la facture (accompagné d'un RIB si vous l'utilisez pour la première fois).
Par chèque * Si vous payez par chèque (à l'ordre du TRESOR PUBLIC), envoyez le accompagné du TIP non signé et utilisez l'enveloppe jointe à la facture.
Par Internet : Connexion sur le site <https://eaudemuret.mairie-muret.fr> (vos identifiant et mot de passe figurent en haut à droite de votre facture).
En numéraires, carte bancaire : Veuillez-vous rendre, muni de votre facture, au service Eau de MURET.
Par virement bancaire : IBAN : FR76 1007 1310 0000 0020 0255 121 ; BIC : TRPUFRP1 (Merci de préciser le n° de facture dans le libellé du vrt)
POUR VOS PROCHAINES FACTURES , OPTEZ POUR LE PRELEVEMENT BANCAIRE (mensualisation ou prélèvement automatique à l'échéance)